

COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2024/23**

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/05/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra Terracol, Fanny CADILLON- LAPORTE, Angélique THELIOL, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etaient absents et excusés : M Régis GUYONNET,
M Pierre DUGUET donne pouvoir à M AUGUSTYNIAK Jérôme

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

OBJET : Demande de maîtrise d'œuvre pour les travaux des réseaux fuyards

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal un dossier de financement a été déposé auprès du Conseil Départemental de la Creuse et de l'Agence de l'eau dans le cadre du plan de résilience « remplacement des conduites d'eau fuyardes ».

Monsieur le Maire propose de solliciter le cabinet VRD'EAU CONSEILS de Limoges pour effectuer la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de remplacement des conduites d'eau fuyardes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise M le Maire à contacter le cabinet VRD'EAU CONSEILS de Limoges pour effectuer la maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement des conduites d'eau fuyardes,
- Autorise M le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré, en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 23/05/2024

Publié, le 27/05/2024

Transmis, le 27/05/2024

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD.

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

